

Jeunes chercheurs

Appel à candidatures Prix et bourses doctorales 2014

Retrouvez-nous sur <http://www.facebook.com/Jeuneschercheurs.CNAF>

Cadre général

La Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) propose deux bourses doctorales et deux prix du meilleur mémoire de master recherche dans des champs disciplinaires très divers : sociologie, anthropologie, droit, science politique, sciences de gestion, sciences économiques. Les projets de thèse et les mémoires doivent s'inscrire dans le cadre général des missions de la branche Famille :

- les évolutions des structures familiales ;
- l'analyse des prestations et des politiques familiales ;
- l'étude des problèmes sociaux en lien avec la famille.

La Cnaf soutient des projets originaux sur les thèmes suivants :

- en direction des familles et de leurs enfants : conciliation vie familiale/vie professionnelle, compensation financière des charges de familles, accompagnement des familles dans leur fonction parentale et éducative, soutien des familles vulnérables, relations intergénérationnelles ;
- dans le domaine du logement : accès et maintien dans le logement, contribution à l'amélioration du cadre de vie et à la lutte contre les logements indécents ;
- dans les domaines de la solidarité et de l'insertion : handicap, précarité, minima sociaux et accompagnement du retour à l'emploi ;
- dans le domaine de la gouvernance et gestion interne de la branche Famille : gestion des ressources humaines, performance de gestion et outils, système d'information.

Financement

- montant de chaque bourse doctorale : 15 000 euros par an ;
- montant des prix : 7 000 euros pour le premier et 5 000 euros pour le second.

Qui peut présenter sa candidature ?

Les étudiants inscrits dans une université française dans des cursus en sciences humaines et sociales, en économie, en gestion et en droit. Pour les bourses doctorales, les étudiants doivent être titulaires d'un Master 2 recherche et s'inscrire en 1ère ou 2ème année de thèse à la rentrée universitaire 2014–2015.

Pour les prix, les étudiants doivent avoir rédigé leur mémoire de master recherche au cours de l'année universitaire 2013–2014.

Il est possible de soumettre à la fois un dossier de candidature pour le prix et pour la bourse. Toutes les pièces du dossier doivent être rédigées en français.

Le jury

Composé d'universitaires issus des différentes disciplines et d'administrateurs de la Cnaf, le jury se réunira le 12 novembre 2014.

Les dossiers de candidatures et le règlement intérieur sont disponibles sur le site

<http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/jeunes-chercheurs>

Le calendrier

La date limite de remise des dossiers est arrêtée au **15 septembre 2014, le cachet de la poste faisant foi. Les envois par mail doivent parvenir à la Cnaf le 15 septembre avant 19 h.**

Des questions ? jeunes.chercheurs@cnaf.fr